



Diagnostic et assistance techniques pour les **sites et sols pollués**



Hydrocarbures, métaux lourds, solvants... nombre de sites industriels, anciens ou en activité, sont potentiellement pollués. La découverte tardive de ces pollutions, à l'occasion de l'ouverture d'un chantier de construction ou d'une réhabilitation par exemple peut perturber gravement le déroulement des travaux, mettre en cause l'équilibre financier du projet, rendre impropre à sa destination les futurs ouvrages et affecter la santé des usagers du site. Le vendeur du terrain s'expose à l'annulation de la vente pour vices cachés : dans le cas des ICPE soumises à autorisation, à des coûts de remise en état du site pour défaut d'information de l'acheteur.

Le diagnostic, obligatoire dans le cas de cessation d'activités d'une ICPE soumise à autorisation avec un changement d'usage des terrains, est fortement conseillé par les circulaires du 8 février 2007, pour les autres cas et en particulier pour les projets d'aménagement.

**votre partenaire
en maîtrise des risques**

FP HSE 13 10-08

Contamination : Présence de substances non présentes naturellement dans les sols ou les milieux environnementaux.

Pollution : Présence de substances non présentes naturellement dans les sols ou les milieux environnementaux entraînant un risque inacceptable pour les cibles à protéger (Santé humaine, Ressources en eau, Ecosystèmes et Biens matériels), pour un usage donné des terrains et pour des transferts possibles de substances vers les cibles.

Socotec, un diagnostic en toute indépendance

Les ingénieurs et techniciens du groupe Socotec, spécialisés en environnement disposent des compétences, des matériels de sondage et de prélèvement nécessaires pour effectuer les investigations de tous les milieux mentionnés dans les guides diffusés par le MEDAD et des modèles de transfert des polluants vers les cibles à protéger. En s'appuyant, entre autres, sur ces référentiels techniques, le groupe Socotec propose toute une gamme de missions adaptées à vos besoins :

- ▶ Contamination des sols : diagnostic simplifié du site
- ▶ Cibles à protéger, usage des terrains et transferts : schéma conceptuel du site
- ▶ Contamination des milieux environnementaux : diagnostic approfondi du site
- ▶ Substances naturelles : détermination des fonds géochimiques et hydrogéochimiques locaux
- ▶ Pollution : analyse des risques sur site, interprétation de l'état des milieux environnementaux hors site.



Socotec, des solutions en cas de pollution avérée :

- ▶ mesures simples de gestion
- ▶ bilan des coûts et des avantages des solutions de réhabilitation
- ▶ dossier administratif de restitution du plan de gestion
- ▶ mémoire de réhabilitation d'un site ICPE à autorisation
- ▶ assistance technique dans un projet de traitement des sols pollués
- ▶ essais et vérification avant réception de traitement des sols pollués
- ▶ surveillance des milieux environnementaux.

Socotec : la rigueur de la méthode, le sérieux des investigations

En matière de pollution des sols, la première mission est le diagnostic simplifié du site. Cette intervention comporte systématiquement deux volets : les études de documents et les investigations de terrain.

L'objectif des études de documents est double :

- ▶ reconstituer l'historique du site et de son environnement en vue de connaître les activités industrielles polluantes exercées dans le passé et le présent : possibilité ou non de substances non présentes naturellement dans les sols
- ▶ évaluer la vulnérabilité du site et de ses environs vis-à-vis des pollutions potentielles : présence de rivière, de nappe, de captage d'eau par exemple.

www.socotec.fr

Les investigations de terrain s'effectuent en trois temps :

- ▶ réalisation de sondages, prélèvements d'échantillons de sol et conditionnement selon la norme NF ISO 18512 (X31-607)
- ▶ analyses en laboratoire selon les normes AFNOR en vigueur
- ▶ établissement du rapport concluant à l'absence de contamination du site ou à l'obligation de poursuivre par une analyse des risques.

Un volet complémentaire - le schéma conceptuel - permet à partir des différentes sources de contamination du site constatées précédemment et de l'usage des terrains, de déterminer les possibilités ou non de transfert vers les cibles à protéger.

Socotec, l'expérience reconnue d'équipes locales

Les équipes du groupe Socotec disposent d'une expérience de plus de dix ans dans le domaine des diagnostics de sols potentiellement pollués ; la densité de leurs implantations permet d'avoir une bonne connaissance des sites industriels et des milieux environnementaux locaux.

Grâce à une direction des techniques et des méthodes forte et reconnue, le groupe Socotec participe activement aux travaux de l'Union professionnelle des entreprises de dépollution des sites (UPDS) et aux suivis des études de recherche du Réseau coopératif de recherche sur les déchets (RECORD).

Les entités Socotec SA d'Alfortville, de Nantes et de Troyes, et celles de Socotec Industries de Lyon, de Seclin, de Montpellier, de Bordeaux et de Strasbourg depuis 2006, se sont vu attribuer le label QUALIPOL pour leurs activités d'étude et de surveillance des sites potentiellement pollués. Le label assure que ces entités possèdent les éléments d'organisation, les méthodes, les compétences et la connaissance des exigences déontologiques permettant de garantir la fiabilité et la qualité des prestations.



3 avenue du Centre
78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 12 80 00
Fax : 01 30 12 82 61